

Synthèse des ateliers 1 et 2

Megafon phase 3, Les Trèfles – La Roue –AA

La phase 3 du projet Megafon se poursuit avec 2 assemblées citoyennes pour le quartier Les Trèfles/La Roue/Aa qui ont eu lieu le 14 octobre et le 9 novembre 2023. Les 2 précédentes phases ont permis aux habitants d'identifier 3 enjeux prioritaires pour leur quartier. Cette nouvelle phase vise à permettre aux citoyens d'aboutir à des projets concrets, répondant à l'une de ces thématiques. Le ou les projets qui arriveront en tête du vote en ligne à l'issue de ce processus seront mis en œuvre et financés par la Commune à hauteur de 75.000€ dans le cadre des dépenses dites "extraordinaires" (voir encadré ci-après).

Ces deux assemblées citoyennes ont réuni jusqu'à 28 participants volontaires. Ils ont élaboré collectivement des projets pour répondre aux enjeux, identifiés lors des phases précédentes, de sécurité (plus de sécurité dans nos rues), de propreté (moins de dépôts clandestins) et de mobilité (trottoirs en bon état et accessibles) dans leur quartier.

Le processus a été le suivant :

- Lors de la première assemblée du 14 octobre les participants ont
 - 1) fait un état des lieux de la situation pour chacune des 3 thématiques abordées,
 - 2) identifié plus de 41 pistes d'idées concrètes répondant aux enjeux identifiés.
- Suite à quoi les services communaux concernés ont fait des retours sur la faisabilité de ces propositions et la possibilité de les financer dans le cadre du budget extraordinaire dans lequel s'inscrit Megafon. Certaines idées ont été regroupées pour former des projets sur des lieux déterminés.
- La deuxième assemblée citoyenne du 9 novembre a permis d'approfondir et finaliser les idées jugées réalisables sur la base des retours des services.
- Les services communaux concernés ont ensuite budgétisé ces idées finalisées afin qu'elles soient soumises au vote des habitant.e.s du quartier.

Quelles sont les dépenses communales "extraordinaires" ?

Les 75.000€ prévus par Megafon pour financer les projets choisis par les citoyens entrent dans le cadre des dépenses communales dites "extraordinaires". De telles dépenses :

- ne peuvent pas être utilisées pour engager du personnel, recruter des prestataires extérieurs, ou financer des appels à projet ;
- peuvent servir à l'achat de matériel et l'investissement dans des infrastructures.

Comme annoncé lors des ateliers, seuls les projets répondant à ces critères peuvent être financés directement dans le cadre de l'initiative Megafon.

Les propositions qui ne rentrent pas dans le projet Megafon ne sont pas pour autant mises de côté. La Maison de la Participation s'engage à les transmettre aux services concernés.

Sécurité : plus de sécurité dans nos rues

Objectif de la table ronde : réduire le sentiment d'insécurité ressenti dans les rues d'Anderlecht

Les citoyens présents à l'atelier ont émis les constats généraux suivants :

- La nuit, les voitures excèdent régulièrement les limites de vitesses et des rodéos (courses de voitures et motos de 15 minutes) sont organisés dans leurs quartiers.
- A certains endroits, tels que sur le Boulevard Maurice Carême, la limite de vitesse n'est pas claire.
- Les trottinettes roulent trop vite sur les trottoirs.
- Les quatre chantiers autour du square Simone Veil qui ont démarré en même temps donnent un sentiment d'insécurité aux périodes où ceux-ci sont délaissés (weekend-soirée).
- Trop de voitures se stationnent en double file dans la Chaussée de Mons (plus particulièrement entre la route de Lennik et la Place Bizet)
- Certains endroits de la Commune sont endommagés ou peu entretenus : les potelets du rond-point Frans Hals sont cassés.
- Les arbres non-taillés de la rue R. Buyck retiennent la lumière la nuit créant des zones d'insécurité malgré l'éclairage public.
- Beaucoup de nouveaux habitants ne se sentent pas attachés au quartier et semblent ne pas respecter les règles du bien vivre ensemble.
- La drogue reste un problème dans le quartier. Les consommateurs de drogues traînent dans les rues et du deal de drogue se fait à la vue de tous.
- Certaines boutiques de la Chaussée de Mons n'ouvrent jamais et génèrent donc un sentiment d'insécurité.
- Les habitant.e.s n'osent plus se rendre dans les parcs en fin de journée.
- Les femmes ne se sentent pas en sécurité le soir entre les métros La Roue et CERIA et chez elles (dans les alentours).
- Du vandalisme et des intrusions ont également été constatés : sur les voitures, dans les maisons vides du Foyer Anderlechtois.
- Il y a eu des coups de feu dans le quartier.

Lors de l'atelier 1, les citoyens ont pu entendre les points suivants lors de leur entretien avec l'inspecteur de Police, Freddy Demesmaeker:

- Parmi les hotspots de la Police, aucun n'est situé dans le quartier de la Roue,
- Il manque environ 180 policiers sur la zone de Police,
- Il existe des caméras ANPR (avec reconnaissance de plaques) qui peuvent être mobiles, elles sont déjà utilisées dans la Commune,
- Près du Peterbos un réseau de trafic de drogue a été démantelé par la Police avant l'été, puis il a été rapidement remplacé par un nouveau groupe de Marseille ; il y a eu 3 meurtres dans la zone depuis,
- Il est important d'appeler la Police pour signaler des problèmes en précisant qu'on souhaite rester anonyme,
- Certains éducateurs de rue étaient des anciens repris de justice > la Police fait des screenings des candidats gardiens de la paix pour vérifier que cela n'arrive plus ou le moins possible,

- Les agents de quartier sont en sous-effectif, ils sont souvent affectés à d'autres missions et ne peuvent donc plus jouer leur rôle de Police de proximité,
- Il existe un panneau de signalisation qui indique que seules des voitures peuvent se garer pour interdire le stationnement des véhicules hauts/camionnettes.

Titre	Description	Budget
<p>Des chicanes et un sens-unique dans la rue R. Buyck</p>	<p>C'est le chaos dans la rue R. Buyck quand les enfants arrivent et partent des écoles. De plus, les citoyens constatent de nombreux excès de vitesse.</p> <p>Les habitant.e.s souhaitent mettre cette rue à sens unique dans le sens de la montée ainsi que de créer une chicane à l'entrée de la rue au moyen d'hachures au sol en thermoplastique accompagnée de potelets.</p> <p>La Commune souligne le fait que lorsqu'une voirie devient sens-unique, la vitesse des voitures risque d'augmenter car il y a plus de place pour accélérer.</p>	<p>Oreilles = 2500€ttc Potelets = 6*150€htva 2 panneaux = 100€ HTVA</p> <p>Total : 3884 € TVAC</p>
<p>Une oreille de trottoir au croisement des rues F. Hals et F. Nansen</p>	<p>Les habitant.e.s soulignent que des potelets du rond-point Frans Hals sont cassés, résultat des excès de vitesse. De plus, ils constatent qu'entre la rue Frans Hals et la Place Bizet, les passages pour piétons ont été refaits mais ne sont pas toujours bien placés.</p> <p>Ils demandent de créer des oreilles en hachures thermoplastique au sol accompagnées de potelets au croisement de la rue F Nansen et F. Hals pour éviter que les automobilistes ne garent leur voiture trop près du trottoir ce qui réduit la visibilité et génère une situation dangereuse pour les cyclistes.</p> <p>Les services communaux ont étudié la proposition des citoyens. Ils soulignent une impossibilité de créer une oreille sur le coin opposé car l'angle de giration de certains véhicules (pompiers, BXL propreté etc...) ne le permet pas. Des hachures au sol en thermoplastique ainsi que des potelets sont budgétisés.</p>	<p>3948€ € TVAC</p>

Propreté : moins de dépôts clandestins

Objectif de la table ronde : Demander une meilleure gestion des dépôts clandestins

Les citoyens présents à l'atelier ont émis les constats généraux suivants :

- Bien que la Commune compte un grand nombre de poubelles, il serait nécessaire d'en ajouter et de remplacer celles qui sont cassées.
- Les poubelles publiques débordent. Des personnes viennent déposer des sacs à côté de ces poubelles le weekend. De nombreux déchets sont laissés près des bulles à verre et des conteneurs à huile usagée. De plus, des habitant.e.s de Flandre viennent déposer leur poubelle dans les rues de la commune car ce serait moins cher que chez eux.
- Les habitant.e.s sortent leurs poubelles en dehors de horaires/jours de collecte
- Il faudrait augmenter la fréquence de ramassage des poubelles/déchets publics.
- Il manque des points de dépôts des Recyparks.
- Les dépôts clandestins sont un réel problème dans la commune, ils se trouvent toujours dans les mêmes zones, par exemple les coins cachés de l'avenue des Droit de l'Homme près du Foyer Anderlechtois.
- Trop de mégots de cigarettes sont jetés sur les trottoirs.
- Il y a encore trop de déjections canines dans les rues.

Lors de l'atelier 1, les citoyens ont pu entendre les points suivant lors de leur entretien avec M. Benoît Breckpot - service Planification, M. Jürgen Landuyt - Référent Propreté à la Roue et M. Frédéric Vandestein - Visionneur des caméras :

- La Commune dispose de 17 caméras mobiles dont une est installée à la Rue des Grives.
- Sur 200 constats effectués, seulement 18 amendes ont été distribuées
- Ces caméras permettent d'identifier les plaques d'immatriculation et dans ce cas-là, on peut sanctionner. A l'inverse, c'est plus difficile pour identifier un piéton qui dépose des objets encombrants.
- La caméra achetée dans le cadre de Megafon resterait dans le quartier « Les Trèfles-La Roue-Aa ». Si les citoyens veulent une caméra supplémentaire, la Commune dispose de personnel nécessaire pour assurer la surveillance et effectuer le suivi.
- Les poubelles de rues génèrent souvent des dépôts clandestins en plus. La Commune est donc dans une démarche de rationalisation du nombre de poubelles
- La Commune mettra en place prochainement des mini Recyparks deux fois par mois et de nouveaux sites Recyparks sont annoncés.

Titre	Description	Budget
<p>Une caméra mobile pour lutter contre les dépôts clandestins</p>	<p>Les dépôts clandestins sont un réel problème dans la commune. Les lieux suivants ont été identifiés comme posant problème :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Parc Résédas • Rue Félicien Rops • Rue des Colombophiles • Rue des Grives • Rue Van Wighen • Avenue des Droits de l'Homme, près du Foyer Anderlechtois • Rue Pierre Schlosser • Avenue de la Société Nationale, carrefour avec l'Avenue de la Persévérance • Place de la Roue • Rue H. Genard • Le long du canal : Quai de Briestebroeck (aux extrémités), Quai d'Aa • Autour des logements sociaux • Sur les chantiers • Dans les parcs • Croisement Petite rue du Moulin et rue de la Sympathie • Croisement Avenue Maxwelller et Rue de la Mécanique • Rond-point entre Rue Frans Hals et Rue Edmond de Pauw • Croisement entre Rue Théo Lambert et Avenue Guillaume Stassart • Croisement rue de la Mécanique et Rue de l'Architecture • Croisement entre la Chaussée de Mons et rue de la Promenade <p>Les habitant.e.s constatent également que des habitant.e.s de Flandre viennent déposer leur poubelle dans les rues de la commune car ce serait moins cher que chez eux.</p> <p>Les habitant.e.s demandent d'acheter une caméra mobile qui serait placée sur un lieu de dépôt clandestins prioritaires (identifié ci-dessus) durant une période puis elle sera placée sur un</p>	<p>1 caméra : 14.000 € TVAC</p> <p>1 panneau explicatif : 200 € TVAC</p> <p>Total : 14.200 € TVAC</p>

	<p>second lieu (afin de surveiller plusieurs site « typique » de déchets clandestins). Cette caméra mobile serait accompagnée de panneaux explicatifs sur la peine/sanction encourue.</p> <p>Le service Propreté informe que la Commune a le personnel nécessaire pour assurer la surveillance et effectuer le suivi.</p>	
<p>Une grille et des jardinières pour empêcher les dépôts clandestins au coin du foyer Anderlechtois Av. des Droits de l'Homme</p>	<p>Les habitant.e.s constatent des dépôts clandestins au coin du foyer Anderlechtois de l'Av. des Droits de l'Homme.</p> <p>Les habitant.e.s demandent d'installer une grille ou une porte pour rendre inaccessible aux externes du Foyer Anderlechtois, ainsi que de mettre des jardinières avec des fleurs vivaces ou des plantes qui ne demandent pas d'entretien.</p> <p>Le Foyer Anderlechtois a donné son accord sur le principe d'aménager cet espace.</p>	<p>Barrière de ville de croix de Saint André: 1338 € € TVAC</p> <p>Jardinières : 2662 € TVAC</p> <p>Total: 4.000 € TVAC</p>
<p>Une jardinière et un panneau pédagogique à côté des bulles à verre rue F. Rops</p>	<p>Les habitant.e.s soulignent qu'il y a trop de dépôts clandestins à côté des bulles de recyclage de la rue Félicien Rops et suggèrent d'installer un bac à fleurs pour dissuader les gens à ne plus déposer leurs déchets.</p> <p>Il a été également demandé d'installer à côté des poubelles de recyclage un panneau explicatif reprenant toutes les informations utiles.</p>	<p>Jardinière basse (40 cm) et un panneau</p> <p>Total: 1531 € TVAC</p>
<p>Des panneaux pédagogiques à chaque bulle à verre du quartier</p>	<p>Les habitant.e.s constatent qu'il y a trop de déchets qui sont déposés à côté des poubelles publiques existantes, des bulles à verre, des poubelles de recyclage des huiles usagées.</p> <p>Le service Propreté n'est pas favorable à rajouter des corbeilles publiques aux alentours des sites des poubelles de recyclage pour des questions techniques : obligations techniques à respecter pour la manipulation des conteneurs (grappin).</p> <p>De plus, le service informe que des poubelles publiques se trouvent déjà à distance raisonnable des poubelles de recyclage.</p> <p>Suite au retour du service Propreté, les habitants ont demandé de prévoir sur chaque site de bulles à verre un panneau explicatif.</p>	<p>7 panneaux + poteaux</p> <p>Total: 1 540 € TVAC</p>

	<p>Les bulles à verre se trouvent aux endroits suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Félicien Rops : corbeille à l'angle Rops/Debussy (+ corbeilles dans le parc)• Place Bizet : corbeilles à l'arrêt STIB + station de métro Bizet• Place de la Roue : corbeille autour de l'église, corbeilles dans le petit parc de La Roue• Quai de Veeweyde : corbeilles régionales sur le quai de Veeweyde (long du canal et long du chemin)• Rue des Grives : corbeille angle rue des Grives et rue Gryson, corbeilles place Ministre Wauters• Ch. de Mons : voirie régionale, pas de corbeilles proches connues - station métro Ceria + arrêt STIB à 100m• Route de Lennik : deux corbeilles au début de l'avenue Simone Veil	
--	--	--

Mobilité : des trottoirs en bon état et accessibles

Objectif de la table ronde : Avoir des trottoirs en bon état et accessibles aux PMR

Les citoyens présents à l'atelier ont émis les constats généraux suivants :

- Tous les trottoirs du quartier ne sont pas réparés ou entretenus, dont entre autres :
 - Rue Jacques Boon
 - Rue des Loups
 - Rue Delwart
- Les coussins berlinois de la rue des Colombophiles ne sont pas utilisés
- Des passages pour piétons sont manquants, d'autres sont non sécurisés et des voitures s'y garent.
- Dans la rue Docteur Roux, il y a des petits poteaux avec un espace inoccupé : zone dangereuse pour piétons.
- Des poteaux de la rue du Moulin sont au milieu du trottoir.
- Les trottinettes et vélos partagés sont garés n'importe où, dans les passages.
- Au croisement de la rue des Loups et de la rue H. Genard, les voitures se garent sur le trottoir.
- Le croisement entre la rue Florimond de Pauw, la rue Félicien Rops et la rue de la Promenade est un désert de béton.
- Le quai de l'Aa est peu praticable pour les piétons.
- Il n'y a pas assez d'ombre en été dans la Petite rue du Moulin.
- Les trottoirs ne sont pas facilement accessibles pour les personnes porteuses de handicap.

Les citoyens ont pu entendre affiner leurs idées grâce à la présence de M. Ankaye Jeannot, travailleur au Service Cadre de vie.

Titre	Description	Budget
<p>Un casse vitesse et des chicanes dans la rue Delwart</p>	<p>La rue Delwart est une zone problématique qui n’a jamais été réparée. Les habitants expriment le sentiment que la Commune a abandonné cette zone (question réparation). Les voitures roulent très vite dans la rue Delwart, il faudrait des dispositifs pour réduire la vitesse des automobilistes, surtout devant l’école. Dans cette rue, il n’y a ni trottoir, ni passage pour piétons.</p> <p>Les habitant.e.s ont suggéré de réutiliser les coussins berlinois de la rue des Colombophiles qui ne sont pas utilisés. Toutefois, la Commune informe qu’ils ne sont pas démontables sans refaire la rue, ce qui demande un permis d’urbanisme.</p> <p>Les habitant.e.s demandent alors d’aménager un coussin berlinois dans la rue Delwart, devant l’école.</p>	<p>Un casse vitesse (coussin berlinois) installé à hauteur du n°24 ainsi que des chicanes (hachures et potelets).</p> <p>9583€ TVAC</p>
<p>Un aménagement de l’espace au croisement des rues H. Genard et aux Loups</p>	<p>Entre la petite rue du Moulin et la rue des Loups, il n’y a pas de passage pour piétons donc les voitures se garent tout le long du trottoir, y compris dans le virage. Il n’y a pas de place pour traverser.</p> <p>Les habitant.e.s demandent l’installation d’un passage pour piétons, avec rampe PMR et dalles podotactiles en pierre incluses au niveau de la rue juste avant la Petite Rue du Moulin. Les habitants laissent aux experts de la Commune la possibilité de proposer une meilleure localisation au niveau de ce carrefour (par exemple une traversée en 2 temps jusqu’au triangle central, qui pourrait être prolongé par un marquage, et à partir du triangle central vers le trottoir opposé rue des loups).</p> <p>De plus, dans la zone tampon avant et après ce passage pour piétons, généralement protégée par des poteaux, les habitants demandent des arceaux vélo (si le passage pour piétons est maintenu comme sur le plan, mettre les arceaux au début de la rue des loups quand on vient de la petite rue du moulin).</p>	<p>36.300€ TVAC</p>

	<p>Les habitant.e.s soulignent qu'il faut des arceaux hauts et bas pour tous types de vélos, y compris les vélos cargos, et y compris des chaises roulantes (cas dans le quartier d'une chaise roulante qui est garée sur le trottoir sans attache).</p> <p>Les habitants demandent d'aménager cet espace en y créant un petit parterre fleuri et en y installant un banc.</p> <p>La Commune propose pour répondre à ce projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La création d'un contour de trottoir le long de la berme existante. • L'ajout de deux passages pour piétons. • L'installation de 6 arceaux pour vélo, cargos et chaises roulantes. • L'installation d'un banc en béton. • La création d'un parterre fleuri au niveau du triangle 	
<p>Des bacs à fleurs et des arceaux vélos au croisement des rues Dr Roux et J. Noté</p>	<p>Dans la rue Docteur Roux, il y a des petits poteaux avec un espace inoccupé ce qui crée une zone dangereuse pour piétons.</p> <p>Au carrefour dans cette rue, il y a des zones entourées de poteaux au niveau des 4 passages pour piétons. Les habitant.e.s demandent d'aménager l'espace inoccupé (bordé par ces poteaux):</p> <ul style="list-style-type: none"> • Deux coins avec chacun un arbre ou une plantation en jardin de pluie (Si cela n'est pas possible, les habitants souhaitent que soient installés des bacs à fleurs remplis de terre pour qu'ils soient ensuite adoptés dans le cadre du dispositif existant « adoptez un pied d'arbre près de chez vous ! » et donc fleuris par les riverains <p>La Commune informe qu'ils ne peuvent pas planter d'arbre dans un carrefour car cela risque de réduire la visibilité pour les automobilistes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Deux coins avec des arceaux vélos. <p>La Commune budgétise 4 bacs à fleurs et 8 arceaux pour prolonger les oreilles de trottoirs fraîchement installées.</p>	<p>9210 € TVAC</p>
<p>Des adaptations P.M.R à différents</p>	<p>Les habitant.e.s demandent d'installer des rampes PMR avec des dalles podotactiles en pierre au niveau des passages pour piétons.</p>	<p>Rue des Résédas: Création d'un passage pour piéton +</p>

<p>passages pour piétons du quartier</p>	<p>Des rampes dans les rues suivantes peuvent être réalisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rue Résédas • Rue de la Sympathie • Plaine des loisirs • Rue des Huit heures / Plaine des loisirs • Rue des Loups / Huit Heures 	<p>abaissement de la bordure + pose de dalles podotactile: → 3993€</p> <p>Rue de la Sympathie: 3027 €</p> <p>Plaine des Loisirs: adaptations de deux passages: 2x 2662 → 5324</p> <p>Rue des Huit heures / Plaine des loisirs: 2x 2662 → 5324€</p> <p>Rue des Loups / Huit Heures : 2x 5324€ → 10648€</p> <p>Total: 28.316 € TVAC</p>
<p>De nouveaux passages pour piétons dans le quartier</p>	<p>Les habitant.e.s demandent de créer des passages pour piétons avec rampe et dalles podotactiles aux rues suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rue des Colombophiles • Rues Hector Genard / Colombophiles • Rue des Résédas / R. Buyck 	<p>Rue des Colombophiles: 2x 5324€ → 10648€</p> <p>Rue Hector Genard / Colombophiles: 2x 5324€ → 10648€</p> <p>Rue des Résédas / R. Buyck: 2x 5324€ → 10648€</p> <p>Total: 31.944€ TVAC</p>

Projets qui ne rentrent pas dans le cadre du budget extraordinaire

Tous les projets non retenus seront transmis au service concerné.

Sécurité : plus de sécurité dans nos rues

Propositions	Retours
<p>Les habitant.e.s ont demandé un aménagement de la rue Pierre Schlosser qui selon eux, serait un espace de non-droit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stabiliser grâce à des dalles perméables (enherbées) • Eclairage public • Marquage d'un stationnement en épi • Marquage d'une piste cyclable • Dératiser • Mettre des poubelles 	<p>Un projet de réaménagement de la rue Pierre Schlosser est en cours. L'étude du réaménagement de la rue Schlosser est terminée et la demande du permis d'urbanisme sera introduite début 2024.</p>
<p>Les habitant.e.s ont demandé le placement de caméras de surveillance ANPR pour les endroits suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Route de Lennik • Square Simone Veil • Clos Marie Koré • Parc Joseph Lemaire 	<p>Depuis peu, les frais de fonctionnement d'une caméra ANPR (pour contrôler la vitesse des voitures) ne sont plus pris en charge par la Région mais par les communes. Ce qui signifie que cette proposition requiert du budget extraordinaire (achat de la caméra) mais aussi du budget ordinaire (la prise en charge et suivi). La Commune arrête donc temporairement l'installation de ce genre de caméras.</p>
<p>Les habitant.e.s ont demandé d'avoir plus de présence policière dans les rues</p>	<p>Cette proposition ne pourrait être financée par un budget extraordinaire et par conséquent ne rentre pas dans le cadre du projet Megafon.</p>
<p>Les habitant.e.s ont demandé la mise à disposition par la Commune d'un lieu de rencontre.</p>	<p>Cette proposition ne pourrait être financée par un budget extraordinaire et par conséquent ne rentre pas dans le cadre du projet Megafon.</p> <p>Toutefois, une liste de lieux de rencontre communaux à disposition des habitant.e.s a été transmises.</p>

<p>Les habitant.e.s ont demandé d'avoir plus d'éducateurs de rue</p>	<p>Cette proposition ne pourrait être financée par un budget extraordinaire et par conséquent ne rentre pas dans le cadre du projet Megafon.</p>
<p>Les habitant.e.s ont demandé la création d'une application mobile d'alerte des secours (du même type que pour les femmes battues).</p>	<p>Cette proposition ne pourrait être financée par un budget extraordinaire et par conséquent ne rentre pas dans le cadre du projet Megafon.</p> <p>Des applications et numéros existent déjà : 112.be; hoplr.be (onglet alerte le quartier), "appelles".</p>
<p>Les habitant.e.s ont demandé un aménagement de rond-point à deux voies de circulation : une voie extérieure asphaltée et une voie intérieure moins carrossable mais accessible aux bus s'ils doivent déborder de la voie carrossable</p>	<p>Hors délai du projet Megafon car ce projet a besoin d'un permis d'urbanisme qui prend un minimum de 5 ans or le budget Megafon doit être engagé dans l'année.</p>
<p>Les habitant.e.s ont demandé de mettre des panneaux de rappel de la vitesse limite autorisée sur le Boulevard Maurice Carême (à partir de la rue Frans Hals jusqu'à l'hôpital Erasme)</p>	<p>Le Boulevard Maurice Carême est une voirie régionale. Une demande similaire a été faite par la Commune il y a 5 ans. D'après la Police, répéter des panneaux crée de la confusion.</p>
<p>Les habitant.e.s ont demandé plus d'éclairage public dans le Parc des Résédas</p>	<p>La gestion de l'éclairage public se fait par Sibelga et non par la Commune.</p> <p>Les habitant.e.s font le constat qu'une réunion de concertation spécifique est prévue pour le réaménagement du parc des Résédas.</p>
<p>Afin d'éviter les cambriolages dans la rue des Citoyens et les servitudes à l'arrière, Les habitant.e.s ont proposé trois solutions :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Fermer la venelle avec une barrière 2. Plus d'éclairage public 3. Des caméras de surveillances 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les venelles étant des espaces publics, la Commune ne peut les fermer la nuit. 2. Plus d'éclairage public: <ol style="list-style-type: none"> a. Risque d'attirer des personnes qui restent dans le coin b. Gestion par Sibelga mais une demande peut être faite c. Risque de plainte des voisins qui auront de la lumière chez eux d. Coût supérieur au budget Megafon.

	3. Caméra de surveillance : La demande est transférée à la Police qui est en charge de ce genre de dispositifs.
Les ormes glutineux plantés dans la rue Robert Buyck cachent l'éclairage public et créent un sentiment d'insécurité. Ils salissent les voitures au printemps, touchent les façades (ce qui empêche l'utilisation de certains balcons). Leurs racines déforment les trottoirs. Les habitant.e.s souhaitent que les arbres qui n'ont plus été taillés depuis 5 ans, soient entretenus.	Cette proposition ne pourrait être financée par un budget extraordinaire et par conséquent ne rentre pas dans le cadre du projet Megafon.
Les habitant.e.s ont demandé une campagne de sensibilisation (vandalisme, drogues, ...)	Cette proposition ne pourrait être financée par un budget extraordinaire et par conséquent ne rentre pas dans le cadre du projet Megafon.
Les habitant.e.s ont demandé de créer un forum sur la sécurité avec les habitant.e.s, la Police et la Commune, qui se réunisse à pas de temps régulier pour que les habitants puissent remonter leurs problèmes et les jeunes mieux connaître les policiers du quartier (lien de confiance)	Cette proposition ne pourrait être financée par un budget extraordinaire et par conséquent ne rentre pas dans le cadre du projet Megafon. Toutefois il est possible d'évoquer ces questions avec le Collège Communal lors du "Forum d'Automne": https://www.anderlecht.be/fr/forum-d-automne
Les habitant.e.s ont demandé l'aménagement d'un casse-vitesse de type chicanes au croisement de la Chaussée de Mons et la Rue des Trèfles	La Chaussée de Mons est une voirie régionale
Les habitant.e.s ont demandé d'installer une grande plaque rappelant de maintenir son chien en laisse à l'entrée du Parc Joseph Lemaire.	La demande concerne un parc situé en dehors du périmètre Les Trèfles-La Roue-Aa, il ne peut donc pas être mis en œuvre par l'assemblée citoyenne de ce quartier. Le service Travaux Publics a toutefois pris note de cette demande et étudie la possibilité de l'intégrer dans son budget 2024.

Propreté : moins de dépôts clandestins

Propositions	Retours
Les habitant.e.s ont demandé de permettre aux citoyen.ne.s de faire appel à un service pour retirer les encombrants à la demande afin de renforcer le système de collecte individuelle.	Cette proposition ne pourrait être financée par un budget extraordinaire et par conséquent ne rentre pas dans le cadre du projet Megafon.
Les habitant.e.s ont demandé d'organiser une journée pendant laquelle les citoyen.ne.s peuvent se débarrasser d'objets encombrants et permettre à d'autres de les récupérer et de s'en servir. Et en fin de journée, la Commune ramassait tout ce qui n'a pas été pris par les habitant.e.s.	<p>Cette proposition ne pourrait être financée par un budget extraordinaire et par conséquent ne rentre pas dans le cadre du projet Megafon.</p> <p>Dans le cadre de l'évolution des projets Mini-Recyparks, la possibilité d'établir, sur site, un coin "Donnerie" est à l'étude par le Service. En collaboration avec Bruxelles-Propreté, la commune d'Anderlecht met en place, deux fois par mois, le dispositif des Recyparks Mobiles durant lesquels, il est possible aux citoyens de donner leurs encombrants, qui ont une valeur de réemploi, à une entreprise sociale de réaffectation de ces objets.</p>
Les habitant.e.s ont demandé de fermer les parcs la nuit (ex : parc Résédas).	Cette proposition ne pourrait être financée par un budget extraordinaire et par conséquent ne rentre pas dans le cadre du projet Megafon.
Les habitant.e.s ont demandé d'installer des poubelles avec cendrier.	La Commune ne peut pas garantir ce service car il n'y a pas de ramassage prévu pour ces poubelles.
Les habitant.e.s ont demandé de lancer une étude sociologique qui permettrait d'identifier l'ampleur de la problématique et de comprendre la cause de ces incivilités.	<p>Cette proposition ne pourrait être financée par un budget extraordinaire et par conséquent ne rentre pas dans le cadre du projet Megafon.</p> <p>La Région et Bruxelles Propreté mènent déjà ce type d'études.</p>

<p>Les habitant.e.s ont demandé de sanctionner les maîtres de chiens qui laissent les déjections canines dans la rue.</p>	<p>Cette proposition ne pourrait être financée par un budget extraordinaire et par conséquent ne rentre pas dans le cadre du projet Megafon.</p> <p>Le service Prévention fait un travail de sensibilisation en organisant différentes activités et animations en rue. Le service Propreté suggère au service de Prévention de renforcer la collaboration avec les services de Gardiens de la Paix et les agents constatateurs et de mener des actions conjointes.</p>
<p>Les habitant.e.s ont demandé d'améliorer la communication sur les recyparks : toutes boîtes, affiches, communication dans différentes langues. Les habitants demandent de mettre les informations à disposition dans tous les services ouverts aux citoyens (Population, Etat civil, bibliothèque, les antennes de proximité Lisa, Centre de Santé ...).</p>	<p>Cette proposition ne pourrait être financée par un budget extraordinaire et par conséquent ne rentre pas dans le cadre du projet Megafon.</p> <p>Le Service Propreté met tout en œuvre pour améliorer la communication et utilise déjà tous les canaux de communication disponibles (Anderlecht Contact, site internet, Facebook, affiches...)</p> <p>Cependant, pour améliorer la communication, le service Propreté pourrait être plus présent aux événements communaux tels que le marché annuel, journée du zéro déchet, Clean up day, etc.)</p>
<p>Les habitant.e.s ont demandé d'installer des nouveaux points de collecte du recypark et prévoir une communication adaptée et ciblée.</p>	<p>Des nouvelles dates pour des nouveaux points de collecte de mini-recypark seront annoncées pour 2023 et 2024. Une communication globale avec toutes les informations nécessaires aux actions des Mini-Recyparks sera effectuée au début de l'année 2024.</p>
<p>Les habitant.e.s ont demandé d'ajouter un espace donnerie au Recypark.</p>	<p>Cette proposition ne pourrait être financée par un budget extraordinaire et par conséquent ne rentre pas dans le cadre du projet Megafon.</p> <p>Dans le cadre de l'évolution des projets Mini-Recyparks, la possibilité d'établir, sur site, un coin "Donnerie" est à l'étude par le Service. En</p>

	<p>collaboration avec Bruxelles-Propreté, la commune d'Anderlecht met en place, deux fois par mois, le dispositif des Recyparks Mobiles durant lesquels, il est possible aux citoyens de donner leurs encombrants, qui ont une valeur de réemploi, à une entreprise sociale de réaffectation de ces objets.</p>
<p>Les habitant.e.s ont demandé que la Commune travaille la sensibilisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sur les jours de ramassage (calendrier, horaire, types de poubelles, ...) • dans les écoles primaires (aborder la thématique sous forme d'atelier ludique). • Investir dans l'humain et le dialogue 	<p>Cette proposition ne pourrait être financée par un budget extraordinaire et par conséquent ne rentre pas dans le cadre du projet Megafon.</p>
<p>Les habitant.e.s ont demandé que la Commune prévoit une poubelle pour déposer/jeter les sacs et cartons dans lesquels sont apportés les huiles usagées (à côté des poubelles de recyclage)</p>	<p>Le service Propreté n'est pas favorable à rajouter des corbeilles publiques aux alentours des sites des poubelles de recyclage pour des questions techniques. : obligations techniques à respecter pour la manipulation des conteneurs (grappin).</p> <p>Le mobilier urbain communal/ régional est reconnu comme un lieu de dépôt par le citoyen et risque d'augmenter des dépôts clandestins.</p> <p>De plus, la Commune confirme que des poubelles publiques se trouvent déjà à distance raisonnable des poubelles de recyclage.</p>
<p>Les habitant.e.s ont demandé à la Commune de vider régulièrement les bulles à vêtement ou de les supprimer</p>	<p>Cette proposition ne pourrait être financée par un budget extraordinaire et par conséquent ne rentre pas dans le cadre du projet Megafon.</p> <p>Les bulles à vêtements ne sont pas de la compétence communale mais gérées par les asbl OXFAM et les Petits Riens.</p>

<p>Les habitant.e.s ont demandé que le service Propreté augmente la fréquence de ramassage des poubelles/déchets publics lors des événements (match de foot, festival, ...).</p>	<p>Cette proposition ne pourrait être financée par un budget extraordinaire et par conséquent ne rentre pas dans le cadre du projet Megafon.</p> <p>Le service Propreté prévoit déjà de nettoyer les rues avant et après un événement (marché, brocante, ou autres activités annoncées).</p>
<p>Afin de délimiter les passages pour piétons, les habitant.e.s ont demandé de placer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des pots de fleurs à adopter (Réflexion de l'expert : attention à la maintenance) des box vélos • des dropzone (vélo-trottinettes partagées) <p>Aux endroits suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rue Henri Deelers X rue Walcourt • Rue Felix de Cuypers X rue Henri Deelers • Rue Walcourt X Chaussée de Mons 	<ul style="list-style-type: none"> • Rue Henri Deelers X rue Walcourt : Projet déjà en cours via le Contrat de Quartier Bizet (oreilles+passage piéton) • Rue Felix de Cuypers X rue Henri Deelers : la Commune ne peut rien faire car c'est un « rayon de giration » pour les camions du Colruyt et la logistique 1070. • Rue Walcourt X Chaussée de Mons : Voirie régionale. <p>BXL Mobilité a un projet pour cette zone : zone piétonne sur un des bras (dépôt du permis d'urbanisme au 2ème trimestre de 2024). Une enquête publique est à venir.</p>
<p>Les habitant.e.s ont demandé l'installation de nouvelles poubelles à la Rue P. Schlosser et le long du canal.</p> <p>Ils demandent également de prévoir des poubelles avec des portes afin d'éviter lors de fortes tempêtes que les sacs poubelles ne s'envolent.</p>	<p>La Commune prévoit de nouveaux aménagements dans la Rue P. Schlosser.</p> <p>Il n'est pas possible d'installer de nouvelles poubelles le long du canal car la gestion dépend d'un côté de la Région et de l'autre côté du port de Bruxelles.</p> <p>De plus, il y a une impossibilité technique de rajouter un système de portes sur du matériel professionnel respectant des normes de manutention.</p>

Mobilité : des trottoirs en bon état et accessibles

Propositions	Retours
<p>Les habitant.e.s constatent que certaines rues telles la Petite rue du Moulin et les plaines de jeux manquent d'ombres en été. Les habitants demandent à la Commune de réfléchir à la plantation d'arbres ou à l'installation de dispositifs tels que des toiles tendues entre des poteaux ou des ombrières sur un pied (en forme de champignon ou de parasol géant).</p> <p>Les plaines de jeux sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Place Ministre Wauters • Place de la Roue • Plaine des Loisirs • Parc de la rue Félicien Rops 	<p>Les habitants ont abandonné cette proposition lors du deuxième atelier car elle ne rentrait pas dans les thématiques prioritaires identifiées en phase 2.</p>
<p>Dans la rue Docteur Roux, il y a des petits poteaux avec un espace inoccupé ce qui crée une zone dangereuse pour piétons. Les habitant.e.s ont demandé d'installer des bandes réfléchissantes sur les poteaux de cet espace inoccupé (au niveau des passages pour piétons.)</p>	<p>Les bandes réfléchissantes sont déjà prévues par la Commune.</p>
<p>Les habitant.e.s ont demandé qu'un plan global du quartier de l'entretien des trottoirs soit établi.</p>	<p>Cette proposition ne pourrait être financée par un budget extraordinaire et par conséquent ne rentre pas dans le cadre du projet Megafon.</p>
<p>Les habitant.e.s ont demandé qu'un moment d'appropriation de l'espace public par les piétons tels que la journée sans voiture avec dérogation automatique pour les PMR soit organisé.</p>	<p>Cette proposition ne pourrait être financée par un budget extraordinaire et par conséquent ne rentre pas dans le cadre du projet Megafon.</p>
<p>Le groupe Mobilité suggère à la Commune d'ajouter des drops zones pour les vélos et trottinettes partagées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Croisement entre la rue des Grives et la rue des Colombophiles • Place Bizet 	<p>Ces propositions ne rentrent pas dans les compétences communales</p> <p>Un plan régional de dropzones a été lancé. Dans ce quartier, des drop zones pour trottinettes seront installés aux points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rue des Givres 48

<ul style="list-style-type: none"> • Place Verdi, vers la rue Félicien Rops <p>Le groupe Sécurité émet la suggestion à la Commune de contraindre les sociétés de location de trottinettes pour qu'elles participent à la solution contre la gêne (interdites à Paris).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Avenue des Droits de l'homme (au niveau des arceaux côté chaussée de Mons) • Avenue Marc Henri Van Laer 45 • Place Ministre Wauter • Plaine des Loisirs 2 • Petite rue des Loups 2 • Rue Robert Buyck 54 • Chaussée de Mons n°1163
<p>Les habitant.e.s ont demandé de faire un trottoir (réasphaltage à froid ou gravillon pour limiter les coûts) sur le quai de l'Aa, actuellement peu praticable pour les piétons.</p>	<p>Le Quai de l'Aa est une voirie régionale.</p>
<p>Les habitant.e.s ont demandé de déplacer de quelques centimètres les poteaux qui se trouvent au milieu du trottoir afin qu'ils soient plus près de la route. La demande des citoyens concerne à la fois les poteaux en bois de la Commune et ceux lumineux de Sibelga.</p>	<p>Le service nous précise qu'il ne peut déplacer les poteaux pour des raisons de normes à respecter.</p>
<p>Les habitant.e.s ont demandé d'installer des feux de signalisation avec un son pour les personnes malvoyantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Place Bizet, côté rue de la Promenade, • à la sortie du métro Bizet, • à la sortie du métro la Roue (aux 4 rues qui partent du carrefour), • devant le Delhaize avenue Frans van Kalken, • rue des Alouettes, avant la Chaussée de Mons • rue de la Promenade, avant la Chaussée de Mons • rue Walcourt devant le Colruyt. <p>Les habitant.e.s ont demandé à ce que la Commune regarde sur tout le territoire communal où il faudrait ajouter ces feux avec son pour personnes malvoyantes et fasse l'installation.</p>	<p>La gestion des feux de signalisation est régionale.</p>

<p>Les habitant.e.s ont demandé de créer des rampes PMR avec des dalles podotactiles en pierre au niveau des passages pour piétons suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rue de l'Énergie (au niveau du rond-point, au niveau du croisement avec la rue Jacques Boon et au niveau du croisement avec la rue de la Persévérance) • Avenue G. Melckmans X rue de l'Énergie • Rue de la Volonté X rue de la Persévérance • Rue de la Mécanique X rue de l'Architecture • Rue Clément de Cleyty, avant la place Bizet • Chaussée de Mons, au croisement avec la rue des Alouettes • Rue Henri Deelers, au croisement de la rue Walcourt 	<p>Des rampes dans la rue Delwart sont en cours de réalisation. Le permis d'urbanisme a été obtenu. Réalisation en 2024.</p> <p>Des enquêtes publiques sont en cours pour la réfection des rues suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rue de l'Énergie • Rue du Savoir • Rue de la Société Nationale • Rue du Symbole • Rue de la Volonté • Place Ernest de Siongers • Place du Confort <p>La Chaussée de Mons est une voirie régionale.</p>
<p>Les habitant.e.s ont demandé d'ajouter des passages pour piétons aux endroits suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Rue des Fraises au croisement de la rue des Grives 2. Quai de Veeweyde au niveau de la rue Arthur Dehem 3. Rue H. Genard au croisement avec la rue des Colombophiles 4. Rue des Loups au croisement avec la rue H. Genard et au croisement avec la Petite rue du Moulin 5. Petite rue du Moulin au croisement avec la rue des Loups 6. Au croisement de la rue des Résédas et de la rue de la Sympathie et de la rue Melckmans 7. Rue Clément de Cléty au croisement de la Petite rue des Loups 8. Rue de l'Architecture au croisement de la Chaussée de Mons 9. Chaussée de Mons, avant et après la rue des Trèfles 10. Route de Lennik, avant et après la rue Alexandre de Pierrard 11. Rue Alexandre de Pierrard au croisement avec la route de Lennik 12. Rue de la Sympathie, avant le croisement avec la Petite rue du Moulin 	<p>Voici ce qui est déjà prévu par la Commune :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Aménagement actuel conforme au cahier d'accessibilité régionale 2. Zone Woonerf (aménagement où la priorité est donnée au piéton et aux vélo) 3. Demande intégrée dans un autre projet 4. Demande intégrée dans un autre projet 5. Demande intégrée dans un autre projet - projet 4 de Mobilité 6. Aménagement actuel conforme au cahier d'accessibilité régionale 7. Aménagement conforme 8. Voirie régionale 9. Voirie régionale 10. Projet en cours avec PU 2024 11. Projet en cours avec PU 2024 12. Demande reprise dans un autre projet 13. Demande reprise dans un autre projet

<p>13. Rue des Loups, avant le croisement avec la Petite rue du Moulin et la rue H. Genard</p> <p>14. Sur le square au bout de la rue Florimond de Pauw, avant la rue Félicien Rops</p> <p>15. Rue Delwart, avant la rue Daniel Van Damne</p> <p>16. Boulevard Théo Lambert, avant la place Verdi</p>	<p>14. Aménagement conforme</p> <p>15. Zone Woonerf projet en cours</p> <p>16. Voirie régionale</p>
<p>Dans le triangle du croisement entre la petite rue du Moulin- rue de la Sympathie- rue Walcourt est un désert de béton, les habitant.e.s demandent un aménagement tel qu'un parterre fleuri.</p>	<p>Un projet plus ambitieux est à l'étude dans le contrat de quartier Bizet.</p>